

# LA MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

## CONÇUE POUR VOTRE MÉTIER



**100 % PRO**  
GENERALI

Les experts des Dossiers de l'Épargne et de l'Assurance ont attribué à la Multirisque 100 % Pro de Generali le Label Excellence 2024, gage de qualité pour l'ensemble du contrat.

## 3 BONNES RAISONS DE SOUSCRIRE UNE MULTIRISQUE 100 % PRO



L'assurance multirisque 100 % Pro est **un contrat modulable conçu pour correspondre à votre activité et à ses risques spécifiques**. Nous vous accompagnons au quotidien avec un socle de garanties et de nombreux services d'assistance.

### 1. DES GARANTIES COMPLÈTES POUR VOTRE MÉTIER

- Vol, incendie, vandalisme, dégât des eaux, bris de machine, dommages électriques, catastrophe naturelle... avec **les garanties Dommages**, vos biens sont couverts dans la limite du plafond des garanties souscrites.
- **Vos biens nomades, votre matériel et vos marchandises sont protégés**, y compris lors du transport ou pendant un déplacement professionnel. Les garanties vous suivent là où vous exercez votre activité : chez un client, un partenaire, sur les marchés, foires, salons et manifestations commerciales.
- **Les Garanties Responsabilité Civile** vous protège pendant l'exercice de votre activité en cas de dommages matériels, immatériels et corporels causés à des clients ou partenaires.
- En complément, **la RC du mandataire social** couvre votre patrimoine personnel de chef d'entreprise en cas de mise en cause de votre responsabilité de dirigeant.

### 2. UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS

- Avec la garantie **Pertes d'exploitation**, en cas de sinistre garanti ou d'accident corporel, vous bénéficiez d'un **soutien financier** pour prendre en charge vos frais fixes et compenser la perte de vos bénéfices afin de vous aider à redémarrer votre activité.
- Parce que vos stocks et vos achats augmentent en période de forte activité, **les plafonds de garanties souscrits peuvent être augmentés jusqu'à 50 %** (incendie, dégât des eaux, vol) si vous choisissez cette option.

### 3. DES SERVICES POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

- Un **service d'assistance** pour répondre à vos questions fiscales, juridiques, salariales liées à votre activité.
- Une **assistance rapatriement** en cas d'accident au cours de vos voyages professionnels en France comme à l'étranger.
- Des **prestations d'urgence** en cas de sinistre de vos locaux assurés : gardiennage, mise en relation avec un vitrier ou un plombier...

## UNE PROTECTION JURIDIQUE DISPONIBLE EN OPTION

En cas de contrôle fiscal, de litige amiable ou de procédure judiciaire, vous êtes soutenu tout au long de vos démarches.



• Une **prise en charge de votre défense au mieux de vos intérêts**, de la recherche d'une solution amiable au suivi d'une procédure.



• En cas de litige, **le libre choix de l'avocat ou de l'expert** ainsi que la prise en charge des frais et honoraires, dans les limites prévues par votre contrat.



• La **sauvegarde de votre réputation sur internet** si vous faites l'objet d'une diffamation ou d'une atteinte à l'image.

## COMPLÉTEZ VOTRE PROTECTION ET DÉCOUVREZ...

- L'assurance **Generali Protection Numérique** pour protéger votre activité en cas de cyber-attaques.
- Le contrat **Generali Auto Missions** pour assurer vos collaborateurs et leurs véhicules personnels en missions professionnelles.



Pour en savoir plus sur votre couverture d'assurance, contactez votre intermédiaire d'assurance.

### Votre contact

Dénomination sociale / Nom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... e-mail : .....

N° Orias\* : .....

\* Mention obligatoire pour les agents/courtiers.

Document non contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions ou limitations et franchises. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

**Generali Iard**, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris. N° d'identifiant unique ADEME FR232327\_03PBRV. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris.

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

